



PROCES-VERBAL

de l'Assemblée générale ordinaire

le 18 juin 2024 à 09h00

à la rue du Burcle, Couvet, salle communautaire

<u>Présents</u> :	selon la liste de présence
<u>Président</u> :	Joël Cornuz
<u>Secrétaire</u> :	Raffaella Bidawid
<u>Distribution</u> :	A tous les Membres

1. Contrôle de la liste de présence

La liste de présences est signée, plusieurs coopérateurs sont présents et représentés. L'Assemblée débute à 9h05 et peut valablement délibérer.

2. Désignation du président et du secrétaire

J. Cornuz est nommé Président, R. Bidawid comme Secrétaire et Ph. Macchiaioli comme Scrutateur.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 juin 2023

Chacun ayant reçu le procès-verbal du 27 juin 2023, il n'en est pas demandé lecture. Ce dernier est adopté à l'unanimité.

4. Rapport de gestion de l'exercice 2023

J. Cornuz présente le rapport d'activité 2023 et le complète oralement par les dernières informations connues à ce jour.

5. Présentation des comptes 2023 et discussion

A. Juvet présente les comptes en mentionnant que le montant du bilan s'élève à CHF **29'692'742.94**. Les comptes au **31.12.2023** font état d'un bénéfice de CHF **6'961.60**. Le compte de profits et pertes reporté est de **CHF 271'723.67**.

Quelques questions sont posées auxquelles une réponse est immédiatement donnée.

6. Rapport de l'organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée dispense le réviseur de comparution personnelle. Le rapport de révision est commenté par J. Cornuz.

7. Approbation du rapport annuel et des comptes annuels 2023

A l'unanimité l'assemblée adopte les comptes tels que présentés ainsi que le rapport annuel 2023.

8. Décharge au Conseil d'administration

L'Assemblée donne, à l'unanimité, décharge aux Membres du Conseil d'administration, chacun s'abstenant pour lui-même.

9. Renouvellements statutaires

9.1. Démissions, renouvellements et élections des administrateurs

Après discussion de l'Assemblée générale, cette dernière a validé à l'unanimité, sans objection ni abstention, les modifications suivantes :

- Démission de : F. Mairy en tant que Membre du Conseil d'administration (Commune Val-de-Travers).
- Election de : S. Fuchs-Rotha en tant que Membre du Conseil d'administration (Commune Val-de-Travers) en remplacement de F. Mairy, avec une signature collective à deux, avec le Président.
- L'ensemble des Membres du Conseil d'administration est renouvelé pour **une année**.
- J. Cornuz informe les Membres que nous n'avons pas encore reçu de réponse définitive de la Commune du Locle concernant leur droit de siéger au sein du Conseil d'administration.

Les changements qui requièrent la validation de l'Assemblée générale sont ratifiés à l'unanimité.

9.2. de l'organe de révision

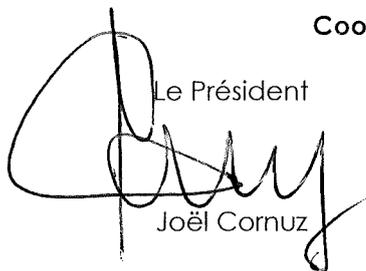
A l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat de la **Fiduciaire Lambelet SA Fidal** à Lausanne pour une période d'**une année**.

10. Divers

La parole n'étant plus demandée, le président lève la séance à 9h40.

* * * * *

Coopérative d'habitation Arc-en-ciel

Le Président

Joël Cornuz

La Secrétaire

Raffaella Bidawid

Lausanne, le 25 juin 2024 / RBI